



SEV N°13

Le journal du Syndicat du personnel des transports



© MOVENDO / YOSHIKO KUSANO

FORMATION CONTINUE

La formation, une des clés de l'emploi

Edito de Christian Fankhauser,
vice-président SEV



Celui qui privilégie la formation a plus de chances sur le marché du travail. Le SEV l'a bien compris et il encourage depuis très longtemps la formation continue. D'une part en proposant lui-même des cours là où il a les compétences et les connaissances reconnues – notamment sur le temps de travail – mais aussi en collaborant avec Movendo, l'institut de formation des syndicats qui aborde des aspects de la politique, du travail, de l'économie, de la société, de la communication ou de la conduite d'équipe.

Les offres de formation continue sont particulièrement appréciées de nos membres pour leur qualité et sont aussi ainsi de facto un formidable argument pour convaincre les personnes non syndiquées de rejoindre le SEV. C'est une des raisons pour lesquelles nous mettons le thème au coeur de cette édition

de notre journal.

Comme déjà esquissé plus haut, le SEV fait de la formation continue une priorité. Ce n'est pas par pure conviction idéologique. Les études démontrent depuis bien longtemps que la formation est une barrière importante au chômage et à la précarité. La mise à niveau des connaissances ou l'acquisition de nouveaux savoirs sont des facteurs primordiaux dans la recherche d'emploi ou dans le développement d'une carrière professionnelle.

Les défis que pose la digitalisation avec ses risques et ses opportunités viennent encore accentuer son importance. La formation continue figure d'ailleurs de manière récurrente dans les revendications que nous formulons auprès des employeurs, dans le cadre du partenariat social.

Elle est aussi au centre de tout processus de reconversion dans les

transports publics comme ailleurs. Hasard du calendrier, ce vendredi se tient la table ronde appelée de ses vœux par le SEV pour trouver une solution de branche à la nécessaire réinsertion professionnelle, alors que nombre d'entreprises n'ont pas la taille critique pour proposer des solutions en cas de problème de santé.

On le voit, les raisons qui poussent à se former sont nombreuses et l'actualité nous offre d'excellentes raisons d'en parler. La parution du programme des cours Movendo et du SEV 2022 en est une.

Il existe en format papier ou en format électronique à découvrir sur notre site internet.

De nombreux cours affichent rapidement complet, donc ne perdez pas de temps. Le jeu en vaut la chandelle, à court comme à moyen et long terme !

Journée Bus

Les défis du secteur sont nombreux et la VPT est prête à les relever

2

TPF

La direction en mode dégradation: le SEV suspend les négociations CCT

6

CGN

1er bilan « plutôt positif » de la CCT, mais sur fond de pénurie de personnel

7

Mobilisation chez Turbo

Plus de la moitié des quelque 500 employé-e-s de Turbo ont signé en peu de temps une pétition demandant un nouveau système salarial. La pétition a été remise le 28 octobre à la directrice de Turbo, Claudia Bossert, par le SEV et le reste de la communauté de négociation, composé du VSLF et de transfair. Le vice-président du SEV, Christian Fankhauser était aussi présent en soutien. Après la remise des signatures, il a été convenu de poursuivre les négociations au printemps 2022.



© KEYSTONE / GAETAN BALLY

Apprenti-e-s: votre nouvel aide-mémoire

Plus de 400 entrées détaillant les droits et les règles qui encadrent l'apprentissage et protègent les personnes en formation professionnelle: c'est ce que propose le nouveau guide en ligne de l'Union syndicale suisse (USS) «Je connais mes droits» (www.droits-des-apprentis.ch). Rédigés dans un langage clair et compréhensible, les textes explicatifs ont été vérifiés par des juristes spécialisés et sont assortis de renvois vers des sites web utiles ainsi que les lois et ordonnances applicables. Temps de travail, vacances ou mobbing: en connaissant leurs droits, les personnes en formation professionnelle peuvent mieux les faire appliquer et ainsi améliorer la qualité de leur apprentissage.

Réponse syndicale aux fascistes

Des centaines de milliers de membres des syndicats ont manifesté le 16 octobre à Rome sous le slogan «Fini le fascisme: pour l'emploi, la participation et la démocratie». Telle est leur réponse à l'attaque du siège principal de la Confédération syndicale italienne CGIL qui avait été pris d'assaut et mis à sac le 9 octobre, à la suite des débordements qui avaient accompagné une manifestation d'opposant-e-s à la vaccination. Plusieurs membres de la direction du parti fasciste Forza Nuova y avaient activement participé. Dans un message de solidarité, le président de l'USS, Pierre-Yves Maillard, et le secrétaire de l'USS responsable des questions internationales, Luca Cirigliano, soulignent que «les intimidations et les destructions n'empêcheront pas les syndicats démocratiques de lutter pour améliorer le sort des gens qui travaillent».

VPT

La branche bus toujours au front

Françoise Gehring
francoise.gehring@sev-online.ch

Se rencontrer en présentiel, se regarder dans les yeux, échanger des sourires et des plaisanteries... des actions qui semblent naturelles mais qui sont pourtant devenues rares avec la pandémie. Les participant-e-s à la journée de branche bus de la VPT du 13 octobre dernier à Berne ont apprécié ce petit retour à la normalité, du moins pour ce qui concerne les contacts humains. Toutefois, la normalité implique pas mal de défis aux niveaux politique et économique.

Sous la présidence d'Elisabeth Küng – qui a remplacé Peter Bernet (voir encadré) pour coordonner cette journée – la cinquantaine de participant-e-s s'est exprimée à l'unanimité contre le projet AVS 21 et contre toute détérioration des premier et deuxième piliers. La résolution qu'ils ont votée a été précédée d'une mise en garde de Vincent Leggiero: «Il ne suffit pas de nous montrer solidaires avec les femmes en ce qui concerne AVS 21. Nous devons faire preuve de solidarité tous les jours et revendiquer l'égalité des salaires!» Mais chaque chose en son temps...

Le président central VPT Gilbert D'Alessandro n'a pas caché sa satisfaction: «Quel plaisir de vous retrouver tous! L'art de la discussion, des débats, des échanges d'opinions est dans les gènes de la VPT. Cette richesse, la sous-fédération VPT y tient beaucoup car c'est seulement en discutant que nous pouvons avancer tous ensemble!» Cela est possible seulement avec un syndicat fort. René Schnegg, vice-président VPT et responsable du recrutement, a donné les chiffres liés à l'effectif des membres: en septembre 2021, la VPT comptait 9905 membres et il y a eu 420 nouvelles arrivées. Ces chiffres sont encourageants mais il faut qu'ils continuent de progresser jusqu'à la fin de l'année.

René Schnegg a félicité les sections: «Nous sommes reconnaissants de tout le travail qu'elles ont accompli. Nous savons que la tâche n'est pas facile mais vous pouvez être fiers de votre ténacité et de votre engagement.» La VPT ne manque ni de moyens, ni d'idées pour recruter des nou-

veaux membres. «Divers moyens existent alors utilisez-les! Vous pouvez compter sur notre soutien pour toutes vos actions sur le terrain», ont expliqué René Schnegg et Gilbert D'Alessandro.

Les exemples qui illustrent l'engagement du SEV ne manquent pas et Daniela Lehmann, coordinatrice de la politique des transports au SEV, en a cité un qui parle de lui-même: le SEV est intervenu au niveau fédéral et a âprement défendu les aides financières destinées aux entreprises confrontées à des diminutions de recettes durant la pandémie. Il a en outre été invité à la table ronde extraordinaire mise sur pied pour définir les mesures d'aide accordées aux transports publics. «Il s'agira de garder les yeux bien ouverts et de rester vigilants afin que les entreprises sollicitent les montants qui leur sont alloués et qu'elles ne profitent pas de la pandémie pour introduire des mesures d'économie aux dépens du personnel», a-t-elle ajouté. Le président central VPT a appuyé cette déclaration: «Nous ne payerons pas le prix de la pandémie!» Le vice-président SEV Christian Fankhauser a souligné que le personnel a pu garantir le bon fonctionnement du service public dès le début de la crise: «Vous tous n'avez pas été épargnés, vous avez travaillé à vos risques et périls!»

La santé a sa propre valeur

Sur sa lancée, Christian Fankhauser a évoqué les projets du SEV: «Après les deux sondages de qualité sur la santé des chauffeurs de bus, l'Université de Lausanne aimerait lancer un projet avec nous. Ces données ont permis de quantifier la fatigue ressentie dans l'exercice de votre profession, qui a un impact direct sur la santé. Cet impact se renforce avec l'âge. C'est pourquoi le SEV a initié une table ronde nationale dans le but de réfléchir sur les thèmes de la réinsertion et la reconversion professionnelle, en se basant sur les modèles déjà existants.» En lien avec le thème de la santé, on pense thématiser aussi l'effet du bruit, car le bruit également peut avoir des conséquences tels que des troubles de l'appareil digestif ou du muscle squelettique.

La force du SEV a été démontrée en réglant une question très chère aux professionnels de la branche bus: la double peine. Peter Bernet a rap-

pelé avec fierté que tout ceci a «débuté par une pétition lancée par la section VPT Sottoceneri pour laquelle plus de 4500 signatures ont pu être récoltées. Ces signatures ont donné lieu, en son temps, à des motions parlementaires, dont une lancée par la secrétaire syndicale SEV et conseillère nationale Edith Graf-Litscher. Il est vrai que les choses avancent très lentement dans la politique suisse mais grâce à nous, les mesures extrêmement pénalisantes contenues dans la loi sur la circulation routière (LCR) et l'ordonnance réglant l'admission à la circulation routière (OAC) seront corrigées. Il appartiendra à un juge d'apprécier la longueur de la peine infligée pour les infractions mineures». Peter Bernet se réjouit de finir sur cette belle victoire, partie de la base.

Nouveaux visages

La journée a été caractérisée par diverses nominations et prises de congé. Les nouveaux élus au comité de la branche VPT bus sont: Dashurije Tafolli, Dominik Plüss et Sandro Bonomi (portrait en dernière page). «Toutes les régions nationales sont représentées et cette diversité est très importante pour notre sous-fédération», a déclaré Gilbert D'Alessandro. Les collègues ont pris congé de Jacques Leibzig et de Luca Madonna. Et surtout d'un pilier de la VPT: Peter Bernet. Son départ a été empreint d'une grande émotion. «Cher Peter, pour moi tu as toujours été le chef», a déclaré Christian Fankhauser, qui a travaillé de nombreuses années côte à côte avec Peter Bernet, aussi du temps du groupement autonome du Gatü. Parant au nom du comité SEV, Christian a ajouté: «J'ai apprécié ta passion syndicale, ta fiabilité, tes dons d'organisation et ta générosité.» Tout le monde était d'accord avec ces compliments et l'a montré par une longue standing ovation. Peter a répondu par des paroles d'encouragement et de fidélité envers le syndicat: «Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de tout le monde et d'un syndicat fort parce que les défis qui nous attendent sont énormes. Et le SEV a toujours montré qu'il était à la hauteur de tous les défis!»

JOURNÉE DE LA MIGRATION SEV

Doit-on toujours être joignable ?

Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

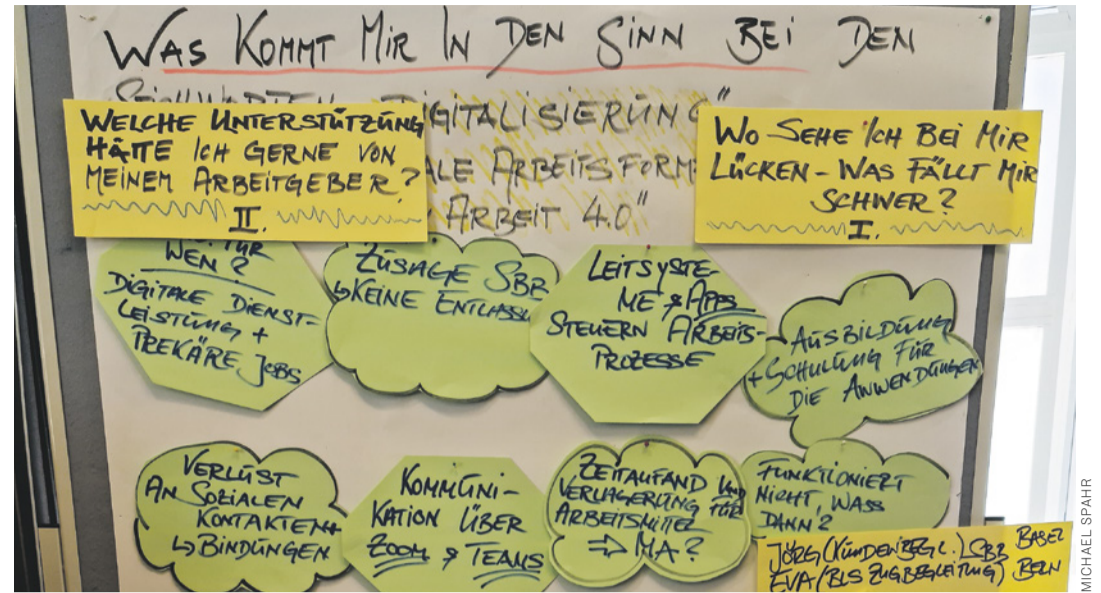
Environ 40 membres SEV avec un bagage de migrants se sont retrouvés le 15 octobre et ont discuté du thème : «Formes de travail numérique et intégration/égalité des chances». Première journée de la migration SEV depuis 2018, ce fut l'occasion de discuter des enjeux et préoccupations engendrés au quotidien par l'utilisation des applications, smartphones, tablettes et appareils numériques.

De nombreux participant-e-s à cette journée ont affirmé que la numérisation dans le monde du travail est parfois vécue plutôt comme une malédiction qu'un bienfait: «Tout à coup pendant ton temps libre, tu dois apprendre de nouveaux itinéraires sur YouTube. Ou alors, de nouveaux tableaux de service te sont communiqués tard le soir sur la combox et on ne te laisse pas la possibilité de réagir.» Le fait d'être toujours atteignable accentue la pression. Un chauffeur de bus raconte que, même pendant ses jours de repos, il reçoit souvent des whatsapp lui demandant de venir travailler. De telles demandes sont effectivement monnaie courante dans les transports publics lors des jours de compensation. On devrait cependant pouvoir refuser. Selon le SEV, le jour de repos, qui, conformément à la loi sur la durée de travail, correspond au dimanche, doit être garanti comme temps libre.

Certains s'inquiètent également car ils ont l'impression d'être constamment surveillés par leurs supérieurs, ce qui est possible techniquement selon les applications. Très souvent, le personnel ne sait pas vraiment ce que le profil numérique des déplacements implique par rapport aux prestations de travail. Le SEV demande que l'utilisation des données collectées à des fins opérationnelles soit transparente.

Travailler pendant son temps libre

Un thème préoccupant pour beaucoup de salarié-e-s est le fait qu'ils doivent effectuer certaines tâches professionnelles pendant leur temps libre. Souvent, ils font les mises à jour des logiciels à la maison ou doivent même prendre à leur charge certains appareils. Dans leur quotidien professionnel, ils doivent tous faire face aux aléas de la numérisation, et pas seulement les migrant-e-s. Ces derniers rencontrent des difficultés supplémentaires s'ils ne maîtrisent pas les langues nationales. De plus en plus, la formation en entreprise prend la forme d'un auto-apprentissage par voie numérique. Cette autoformation implique l'absence de personnes compétentes pouvant apporter leur aide si nécessaire dans le processus d'apprentissage. En outre, l'utilisation de nouvelles applications ou de nouveaux appareils requiert une bonne maîtrise de la langue. Selon Michele Puleo, responsable de coordination de l'intégration en Argovie, qui a fait un exposé lors de la journée : «Après tout, la numérisation offre aussi des op-



La journée de la migration a été une bonne occasion d'aborder les questions qui préoccupent les membres, en particulier face à des technologies exigeantes qui s'invitent dans l'espace privé.

portunités. Grâce aux applications de traduction, je peux mieux me faire comprendre de personnes qui ne parlent pas parfaitement nos langues nationales.»

Parallèlement, la pression a augmenté pour les personnes sans passeport suisse, selon Michele Puleo. Depuis la révision de la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) il y a deux ans, un nombre croissant de personnes qui n'ont pas la nationalité suisse ont peur que leur permis de séjour leur soit retiré ou qu'ils soient déclassés s'ils se retrouvent au chômage ou s'ils ne peuvent pas apporter de preuves suffisantes de leur intégration. Or, chaque canton a sa propre marge de manoeuvre pour juger s'il s'agit bien d'intégration. Certains cantons font preuve d'une extrême tolérance. Dans d'autres, on peut perdre son droit d'être naturalisés, même si on est né en Suisse, uniquement parce qu'on a bénéficié d'une aide sociale. Pour éviter de se retrouver au chômage et de devoir demander l'aide sociale, les migrant-e-s doivent se former continuellement.

Textes d'orientation SEV

Suite aux discussions lors de cette journée, il s'agit maintenant pour le SEV de préparer un catalogue de revendications pour les futures négociations ainsi que les textes d'orientation, comme l'a affirmé Daniela Lehmann, coordinatrice de la politique des transports au SEV. Elle demande que les entreprises s'engagent davantage pour ce qui touche à la numérisation. C'est

à elles de mettre à disposition les outils indispensables, y compris les logiciels, la formation et le temps de travail nécessaires. Les personnes qui suivent une formation devraient recevoir un certificat correspondant. C'est justement à propos d'intégration qu'il est primordial pour les intéressés de pouvoir prouver qu'ils ont fait des efforts pour suivre l'évolution sur leur lieu de travail.

Après l'annulation de la dernière journée de la migration en raison du coronavirus, Wolfram Siede est satisfait que l'édition 2021 ait finalement pu avoir lieu. En tant que secrétaire syndical en charge de l'organisation de la journée, il a qualifié celle-ci de succès. Pour la suite, il aimerait prendre en compte le quotidien vécu par les membres SEV au niveau numérique, qui a été évoqué lors de cette journée. Il est particulièrement heureux qu'après la séance, de nombreux participant-e-s lui aient montré leur intérêt à s'engager dans la commission de migration du SEV. La discussion sur la numérisation a donc été une bénédiction dans ce cas.

Vidéo avec commentaires sur la journée de la Migration SEV 2021 :
Scanne ce QR-Code.



+

-

Depuis le 1er janvier, le **congé paternité** fédéral est de 10 jours. Dans certaines entreprises, comme BLS par exemple, les pères pouvaient déjà bénéficier d'un congé de 10 jours. Sur demande du SEV, **BLS** va désormais octroyer 18 jours dès le 1er janvier 2022, avec un salaire payé à 100%. L'entreprise peut mettre en place ce nouveau congé paternité sans coûts supplémentaires et peut ainsi apparaître comme employeur moderne proposant de bonnes prestations sociales.

Malgré l'affaire des subventions, les anciens hauts responsables de **BLS** peuvent conserver leurs **primes**. L'entreprise ne voit aucune raison de réclamer rétroactivement la rémunération variable garantie par le contrat. Pendant des années, BLS a reçu des subventions excessives de la Confédération. On parle de plus de 70 millions de francs. Cela permettait également d'atteindre plus facilement les objectifs financiers dont dépendaient en partie les primes des cadres supérieurs...



GIORGIO TUTI répond

« Un non à la Loi Covid serait grave »

? Le comité SEV invite ses membres à voter oui à la Loi Covid le 28 novembre.
● Pourquoi ?

Il est tout d'abord important de rappeler qu'on ne peut réduire la votation sur la Loi Covid – attaquée par référendum – à une simple votation pour ou contre le certificat sanitaire.

De nombreuses modifications de la Loi Covid adoptées au printemps visent à prolonger ou concrétiser des mesures de soutien déjà en place. Comme par exemple les indemnités journalières supplémentaires dans l'assurance-chômage ou l'accès des intermittent-e-s à l'allocation pour perte de gain. Le même arrêté fédéral a en outre modifié la Loi sur l'assurance-chômage et à nouveau la Loi fédérale sur les prestations transitoires pour les chômeuses et chômeurs âgés.

Un non aboutirait à annuler toute la loi sous sa forme actuelle – y compris les améliorations obtenues de haute lutte.

Indépendamment de l'issue du vote populaire ou au Parlement, le Conseil fédéral resterait habilité à édicter des mesures épidémiologiques fortes, en vertu de la loi sur les épidémies. Un refus de la loi COVID-19 affecterait en premier lieu les mesures d'aide dont la nécessité n'est apparue qu'au cours de la pandémie.

L'Union syndicale suisse a veillé, dans le cadre de la loi COVID-19, à ce qu'une série de mesures importantes soient adoptées pour limiter les dégâts dus à la crise sanitaire, ainsi que des mesures visant à protéger la santé des travailleuses et travailleurs. Un non le 28 novembre aurait dès lors de graves conséquences, au cas où l'évolution de la pandémie exigerait de prolonger les mesures de soutien en place. Le comité SEV a suivi vendredi dernier les arguments de l'USS et appelle donc ses membres à glisser un oui dans l'urne.

Giorgio Tuti est président du SEV. Tu veux lui poser une question ? Ou tu as des interrogations concernant les positions du SEV ? Ecris-nous à journal@sev-online.ch

PUBLICITÉ

Convaincre ses collègues vaut doublement la peine



🧩 le SEV se renforce

🧩 le SEV peut ainsi mieux défendre tes intérêts
auprès de ton employeur



**Aide le SEV
à se renforcer!
Nous comptons sur toi!**



Gewerkschaft des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel des transports
Sindacato del personale dei trasporti

- Tu reçois au moins 50 fr. pour chaque collègue que tu as syndiqué-e.
- Dès 3 collègues convaincu-e-s en 2021, tu entres dans le cercle des meilleurs et tu es assuré-e de recevoir des cadeaux d'une valeur d'au moins 100 francs. Plus tu syndiques, plus la récompense est élevée.
- Cerise sur le gâteau : si tu parviens à convaincre **au moins 8 membres**, alors tu fais partie de la crème de la crème et tu seras convié-e à un événement inoubliable qui chatouille le palais, mais pas seulement!

SOUS-FÉDÉRATION ZPV

Griefs contre les CFF

Service de presse ZPV Lors de la séance du 21.10.2021 de la commission centrale, les affaires actuelles et en suspens ont été traitées:

La ZPV a appris par la presse dominicale du 3.10.2021 qu'une demande de limitation de la durée d'engagement sur les trains à deux étages du trafic grandes lignes CFF avait été faite. Nous n'acceptons pas qu'une demande parvienne au comité central ZPV, organe décisionnel, par le biais de la presse dominicale. Nous allons réfléchir avec la commission du personnel sur la manière dont nous voulons avancer dans le dossier Santé & Personnel en relation avec les Duplex TGL.

En ce qui concerne la répartition des bandes-vacances entre les modules de base et d'approfondissement PCT dans la région Ouest, jusqu'ici les CFF ne se sont pas montrés ouverts au dialogue. Nous constatons qu'ils persistent à ne pas respecter les conditions-cadre en vigueur pour le système des vacances à points et attendons qu'ils veuillent enfin s'y conformer ! Le fait que les CFF ont actuellement trop peu de personnel avec module d'approfondissement PCT est le résultat d'erreurs de planification pour lesquelles ils sont les seuls responsables!

Concernant la transformation des pauses en interruptions de travail, nous nous demandons si le projet-pilote est toujours en cours ou s'il est terminé. Il y a quelques temps nous avons appris par la presse que les CFF étaient « en train d'évaluer » ce projet-pilote. Le personnel et la ZPV n'ont jamais été informés à ce sujet et les tours avec le suffixe « Pause » continuent d'être répartis. Les CFF ont-ils instauré ce système de manière permanente?

Les sous-effectifs parmi le personnel des locs en Suisse romande ont des répercussions également sur les assistant-e-s clientèle: les jours où le RE Annemasse - Vevey / St-Maurice ne circule pas, l'IR 15 Lucerne - Genève doit desservir les arrêts du RE depuis la gare de Lausanne, resp. jusqu'à Lausanne. En conséquence les pauses sont réduites, les services commencent plus tôt, resp. se terminent plus tard. Et les tours sont répartis sans qu'on demande leur avis aux personnes touchées.

Autre idée bizarre: la répartition sur les rames Giruno d'assistant-e-s clientèle qui n'ont pas été formés sur ces trains et leur circulation à travers les tunnels de base du Gothard et du Ceneri. La prestation K qui devrait être planifiée de manière fixe est apparemment remplacée par une prestation K-Fak afin de prévoir sur ces tours du personnel qui n'est pas formé sur ces véhicules. Il est si facile de contourner ainsi les directives. Apparemment les CFF croient qu'en cas de problème, le chef de train, qui est le seul formé sur ce véhicule, aura le temps d'instruire par téléphone le collaborateur non formé se trouvant dans la 2e unité du Giruno des fonctions particulières dans ce véhicule, telles que le système de détection d'incendie etc. ? Nous nous constatons que le projet « Assistance clientèle 2021 » porte des fruits quelque peu étranges. Et il semble que les responsables de telles planifications erronées ne subissent aucune conséquence. Nous avons trop peu de collaboratrices et collaborateurs avec module d'approfondissement PCT, trop peu de gens qui ont les connaissances nécessaires pour circuler sur les rames Giruno... Bravo les CFF, vous avez réussi un tour de force!

Au sujet des violences envers le personnel d'Assistance clientèle, une séance séparée a eu lieu avec les CFF le 13.10. Les sections recevront une info à ce propos. Malheureusement, en septembre nous avons reçu un nombre record d'annonces ZK: 248 annonces de prestations ZK dont 48 comportant un non-respect de la règle des 22 heures. Et ceci en sachant que les CFF ont déclaré avoir maintenant un effectif de personnel à nouveau équilibré - mais on aimerait bien savoir où?

COMITÉ CENTRAL TS

Des négos chez Cargo

Service de presse TS Le comité central (CC) s'est réuni les 4 et 5 octobre 2021 à Chexbres. Malgré la pandémie de coronavirus, quelques assemblées des membres ont pu être tenues dans les régions. Lors de l'assemblée de la région Nordwestschweiz, Tino Rogowski a été élu à la vice-présidence par les personnes présentes. Christoph Felber, membre de la région Zentralschweiz, a été élu par l'assemblée en tant que président au 01.01.2022. Le CC souhaite aux collègues élus beaucoup d'énergie et de plaisir dans leurs nouvelles tâches et se réjouit de la collaboration. La région TS-Romanie a traité les points statutaires au moyen d'une votation par courrier. Le CC aimerait appeler tous les membres TS à participer à l'enquête du personnel CFF 2021 afin que les résultats soient vraiment le reflet de la réalité.

Négociations CFF Cargo

Chez CFF Cargo, les négociations débutent sur le nouveau système salarial, les profils professionnels et leur classification, le projet PN 2.0 et le code de conduite. Pour la répartition du personnel, un accord a été conclu pour apporter quelques simplifications aux nouvelles règles de répartition pour le personnel LPC et pour la première fois, aussi pour le personnel RPC. Cet accord est valable deux ans dès le changement d'horaire de décembre 2021. Lors de la conférence CCT CFF Cargo du 8 septembre, les délégués ont donné un mandat de négociation sur ces sujets. Lorsque les négociations avec CFF Cargo seront terminées le nouveau système salarial pourra entrer en vigueur, sans doute au 1er mai 2022, et sera appliqué pour la première fois au 1er mai 2023.

CFF Immobilier veut garder à l'interne le nettoyage des gares avec une grande fréquentation uniquement. Le nettoyage de toutes les gares de la surface doit être privatisé, ce qui permettra de renoncer à engager entre 130 et 150 collaborateurs temporaires. Par solidarité, plus de 4000 collègues ont signé la pétition lancée par le SEV et se sont ainsi prononcés contre l'externalisation de ces tâches CFF. La revendication du SEV est claire: au lieu de supprimer les postes des employé-e-s temporaires et d'externaliser ce secteur, ces personnes doivent être engagées de façon fixe aux CFF.

Section rail de l'ETF

Le groupe de pilotage des travailleurs de la maintenance s'est rencontré le 10 mai et les 8 et 9 septembre pour les séances ordinaires via teams. Lors de ces rencontres, des « lignes directrices ECM sur le thème des compétences du personnel de la maintenance » ont été élaborées et adressées à l'Agence ferroviaire européenne (AFE). L'objectif de notre intervention était de créer des standards minimaux valables dans toute l'Europe. Nous avons été satisfaits de voir que l'AFE a repris notre proposition pratiquement telle que présentée sur le plan structurel. Une conférence publique avec streaming en direct s'est déroulée le 16 septembre sur le thème « 2021 - année européenne du rail ». Giorgio Tuti, président SEV, a également participé à cette journée en tant qu'orateur. La prochaine rencontre du groupe de pilotage des travailleurs de la maintenance a lieu du 2 au 5 novembre 2021 à Munich sur le thème « Numérisation dans la maintenance ».

La sous-fédération TS affiche actuellement un effectif de 2150 membres. Si l'on considère l'évolution démographique et les départs à la retraite sur la base des modèles d'avenir, il faut craindre une grande perte de membres prochainement. Pour cette raison, nous avons invité Lucie Waser, oratrice sur le thème « recrutement des membres ». Elle nous a montré comment mener avec succès une discussion de recrutement en utilisant les bons arguments. L'occasion aussi de présenter les nouveaux articles de recrutement qui peuvent être en tout temps commandés au secrétariat SEV.

COURS DE FORMATION

Pour le fond, pas pour la forme

Vivian Bologna
vivian.bologna@sev-online.ch

La formation continue d'abord, mais aussi la formation de base, font partie des priorités du SEV depuis des lustres. Alors que le programme des cours Movendo et SEV 2022 vient de sortir, la responsable de la formation du SEV Lucie Waser évoque les principales nouveautés. Elle porte aussi un regard sur les efforts de l'Union syndicale suisse pour le jeunes. Entretien.

Lucie, nos membres aiment suivre des cours qu'on leur propose. Quelles sont les nouveautés du programme Movendo et SEV 2022?

Il y a deux nouveautés qui concernent le recrutement de nouveaux et nouvelles membres. Le premier offrant les bases pour convaincre des collègues à adhérer et le second destiné à ceux et celles qui ont déjà de l'expérience dans le recrutement. Le but est de mettre en place les meilleures conditions pour qu'on se renforce et comme nos militant-e-s sont nos meilleurs ambassadeurs, leur formation est essentielle. Ainsi, avec les efforts de l'appareil professionnel et des militant-e-s nous pouvons parvenir à syndiquer encore davantage.

On imagine que le recrutement n'est pas le seul domaine où il y a des nouveautés...

Effectivement, comme les visites du Palais fédéral intéressent particulièrement nos membres, nous allons proposer des visites en français et en italien également, alors que nous ne les proposons qu'en allemand jusqu'à présent. Ces visites se déroulent lors des journées où l'on découvre aussi le secrétariat central du SEV à Berne. La visite du Palais fédéral avec un-



Les cours proposés par le SEV et Movendo sont très appréciés.

parlementaire engagé dans la politique des transports a pour objectif de montrer ce que fait le SEV en faveur des conditions-cadre régissant les conditions d'engagement de nos membres. Notre implication politique est un pilier central de notre action et il est important de le montrer. On ne fait pas seulement du travail syndical ou de la défense individuelle.

Les membres apprécient les cours

proposés par le SEV. Quels sont les offres les plus courues?

Nos membres sont particulièrement intéressé-e-s par les cours donnés par des intervenant-e-s / formateurs-trices SEV. Cela démontre la qualité de nos cours et de leur pertinence. Dans le détail, je constate qu'ils et elles apprécient tout particulièrement les modules 1-3, des cours que nous proposons en coopération avec Movendo, ceux dédiés au renfor-

cement des sections et au travail syndical, ainsi que ceux sur la Loi sur la durée du travail. La journée de formation des femmes pourrait aussi accueillir davantage de participantes qu'il n'y a de places disponibles.

La formation est une prestation importante du SEV. Quels sont les droits et les devoirs de nos membres?

Chaque membre peut se former grâce au SEV et a droit à au moins un cours par année. En plus des cours qui sont publiés dans le cahier de formation Movendo, ceux-ci sont disponibles sur les sites dédiés (sev-online.ch et movendo.ch) où l'offre est actualisée en permanence tout au long de l'année. Au terme des cours, les participant-e-s reçoivent une attestation de suivi du cours qu'ils peuvent utiliser auprès de leur employeur mais aussi dans leur CV.

Retrouve toutes les prestations offertes par le SEV sur sev-online.ch

Dans le domaine des devoirs, le comité SEV vient de mettre à jour les conditions d'annulation de participation aux cours. Les membres peuvent annuler sans frais jusqu'à un mois avant le cours pour lequel ils et elles se sont inscrit-e-s. Ensuite, les frais qui peuvent leur être facturés dépendront de la raison de l'annulation. Cette adaptation du règlement a été nécessaire pour des questions de coûts d'une part, mais aussi pour permettre à des personnes sur la liste d'attente de pouvoir suivre le cours si des places se libèrent suffisamment tôt.

La formation continue n'est pas le seul cheval de bataille du SEV. Il s'engage aussi pour la formation

de base. Pourquoi?

Avec les acteurs des transports publics, nous participons à l'actualisation des besoins de la branche et donc de la formation des apprenant-e-s. Dès août 2022, il y aura trois nouveaux profils professionnels dans la branche. Nous formons aussi les apprenant-e-s LOGIN au SEV où ils et elle viennent passer une partie de leur apprentissage. Le SEV s'implique pour la relève dans les transports publics, non seulement parce qu'il s'engage pour la branche, mais aussi pour favoriser l'apprentissage en général dans notre société. Sur ce dernier point, le SEV est aussi actif avec l'Union syndicale suisse pour éviter le sous-emploi chez les jeunes. Les syndicats s'engagent pour la jeunesse. C'est une question de responsabilité sociale.

Le SEV entend aussi améliorer la formation des retraité-e-s. Nous sommes en discussion avec la PV et les autres sous-fédérations pour proposer des offres afin de favoriser le maintien des retraité-e-s au sein de notre syndicat. Des informations plus détaillées suivront l'année prochaine sur ce point!

Formation: l'équipe

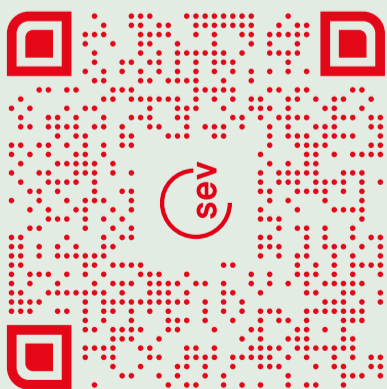
Au SEV, la formation est dans les mains de Lucie Waser. Autour d'elle agissent de nombreuses autres personnes pour gérer l'organisation des cours: Laura Rittiner au secrétariat central, et les personnes suivantes dans les secrétariats régionaux: Tony Mainolfi en Romandie, Angela Moonen au secrétariat zurichois, Angelo Stroppini au Tessin.

Concernant Movendo, l'Institut de formation des syndicats, est dirigé par Michael Herzka.

Au comité de Movendo, le SEV est représenté par le vice-président Christian Fankhauser.

PUBLICITÉ

Inscris-toi dès maintenant en ligne aux cours Movendo 2022!



sev-online.ch/coursdeformation

MOVENDO
L'Institut de formation des syndicats



Gewerkschaft des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel des transports
Sindacato del personale dei trasporti



COMITÉ SEV

FVP et soins infirmiers: oui!

Vivian Bologna Le comité du SEV s'est penché vendredi dernier sur l'offre FVP valable dès le 1er janvier 2022 et il a approuvé l'accord négocié entre les partenaires sociaux, l'UTP et l'Alliance Swiss Pass. Le comité a considéré que ce qui a été obtenu a pu l'être grâce à l'incroyable mobilisation du SEV, notamment grâce à ses plus de 26 000 signatures.

Les principaux éléments de cet accord sont ceux-ci: de manière générale, le personnel actif a droit à un AG-FVP 2e classe gratuit. Les AG-FVP des membres de la famille et des retraités donnent droit à un rabais à hauteur de 50% de l'AG de l'offre commerciale. Les cartes journalières FVP et les surclassements journaliers FVP donnent aussi droit à un rabais à hauteur de 50%. «Pour 2024, nous devrons encore négocier certains éléments», explique Vincent Brodard, spécialiste FVP au SEV. Dans le prochain journal, nous reviendrons plus en détail sur cet accord.

Le comité a aussi approuvé les mots d'ordre pour les votations du 28 novembre. Il soutient

la loi Covid (voir en page 3). Il recommande le non à l'initiative pour des juges indépendant. La situation actuelle est jugée suffisante.

Enfin, il appelle à voter oui à l'initiative «Pour des soins infirmiers forts» lancée en janvier 2017 par l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) après l'échec au Parlement de toutes les tentatives visant à améliorer durablement les conditions de travail et la situation en matière de formation dans le domaine des soins infirmiers. En présentant une large palette de mesures, l'initiative exige que le nombre de personnel infirmier formé en Suisse suffise à couvrir les besoins réels. Le texte stipule aussi que le personnel infirmier doit être employé conformément à ses compétences et à sa capacité d'assumer des responsabilités, que les prestations de soins doivent être rétribuées de manière appropriée et que les conditions de travail doivent être «adaptées aux exigences auxquelles doivent répondre les personnes exerçant dans le domaine des soins infirmiers.»

TPF

Le SEV suspend les négociations CCT

Vivian Bologna Cela semblait inéluctable. Les négociations CCT aux Transports publics fribourgeois (tpf) ont été suspendues à l'initiative du SEV. «La direction fait la sourde oreille. Elle n'a que les économies comme objectif. Sous couvert d'égalité de traitement, elle veut niveler les conditions d'engagement par le bas», relève Pablo Guarino, secrétaire syndical SEV.

Parmi les griefs formulés par le SEV, il y a notamment les péjorations liées à la baisse du temps de travail de 42 à 41 heures par semaine. «Ce qui devrait être une bonne nouvelle est en fait un cadeau indigeste, car en échange, elle supprime 7 jours de vacances et la compensation des jours fériés», poursuit le secrétaire syndical.

Autre grief syndical, la baisse des indemnités liées au lieu de travail. Celle-ci varie entre 70 et 282 fr. en fonction du lieu de service, de sorte à compenser les divers coûts de la vie. «L'entreprise veut prendre aux uns pour donner aux autres, de sorte qu'elle crée le mécontentement au sein du personnel. Dans la même optique, elle veut supprimer des bonifications en temps de 5% pour le tra-

vail sur le réseau urbain ou pour les courses spéciales. Cette bonification vise à compenser la pénibilité que vivent les conducteurs et conductrices dans un réseau dense ou pour celles et ceux qui conduisent lors de rencontres de hockey par exemple!», étaye Pablo Guarino. La pilule est particulièrement amère car le SEV voulait faire étendre cette indemnité au réseau bullois en plein essor.

Enfin, la direction veut supprimer le temps alloué pour les visites médicales des femmes enceintes et supprimer la part de l'employeur des allocations familiales.

Des attaques qui ont poussé le SEV à suspendre les négociations. Des actions de mobilisation sont en préparation et une AG décidera de la suite du mouvement le 18 novembre. «Ce que fait la direction est inacceptable! Elle monte les employé-e-s les uns contre les autres», commente Fritz Hänni, président de la section SEV-tpf.

Une chose est claire: l'obstination de la direction n'est pas du goût du personnel qui se syndique massivement. «De fait, le SEV se renforce depuis des mois dans ce contexte de tensions.», conclut Fritz Hänni.

leurs représentants. Un salut particulier est également adressé aux traducteurs Patrick Rouvinez et Ferruccio Noto et Danilo les remercie d'ores et déjà pour la tâche complexe de traduction simultanée. Une minute de silence est observée en l'honneur du défunt président central Hanspeter Eggenberger, en mémoire de son travail en tant que président central et de son amitié.

Danilo Tonina s'est mis à disposition comme président central pour succéder à Hanspeter Eggenberger. Il est élu à l'unanimité. Fabbio Winiger est nommé vice-président et Christian Eichenberger au comité SEV. Mile Trpkovski est élu délégué à la conférence CCT Cargo et Juri de Biasi représentant à la migration. Edgar Rojas de la section Zurich a montré de l'intérêt pour la commission de la migration. Il manque des délégués CCT pour CFF Cargo. Les personnes intéressées sont priées de se manifester auprès du président central ou de leur président de section.

Le but visé par le SEV est de recruter 2000 nouveaux membres d'ici à la fin de l'année. La

SOUS-FÉDÉRATION PV

Les retraites au coeur des débats

Alex Bringolf/trad.Serge Anet
journal@sev-online.ch

Lors de l'assemblée d'automne et de l'assemblée des délégué-e-s PV, il a notamment été question des démantèlements dans la prévoyance vieillesse, de la CCT CFF et des FVP.

Après l'apéritif et un excellent repas, le président central Roland Schwager a lancé à 14 heures la session d'automne de la PV en souhaitant la bienvenue aux participant-e-s et aux invités.

Le président SEV Giorgio Tuti fait un bref retour en arrière émaillé d'anecdotes sur sa carrière dans notre syndicat. Puis il nous remet en mémoire la genèse de la convention collective de travail (CCT) aux CFF. Avec la disparition de la Loi sur le statut des fonctionnaires et la mise en vigueur de la nouvelle Loi sur le personnel de la Confédération (LPers), il était obligatoire de négocier une CCT avec les CFF. L'objectif fixé à Giorgio Tuti était de réduire le contenu de l'armoire des règlements du secrétariat SEV, meuble à deux portes, à une unique brochure. Après 22 rondes de négociations et une votation générale, cette première CCT fut approuvée. L'historique est à lire dans la brochure CCT «D'égal à égal».

Après cet exposé intéressant (l'orateur n'a entendu personne ronfler), Giorgio a relevé qu'à la manifestation USS du 18 septembre, il y avait de nombreux pensionné-e-s. Au surplus il nous a rappelé que lors de la révision de l'AVS, l'élévation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans n'est «qu'une partie» du projet. Le gros morceau est le «démantèlement de la prévoyance vieillesse» en tant que telle et la possibilité de réduire les rentes, aussi pour celles en cours. L'actualité du «Journal SEV» est de plus en plus remise en cause dès lors qu'il ne paraît que toutes les trois semaines, les autres canaux comme l'internet, les mails et WhatsApp prennent de l'importance. Mais on ne doit pas oublier les pensionné-e-s qui ont encore besoin d'un journal imprimé et veulent être tenus au courant de l'actualité.

A la différence des sous-fédérations d'actifs, la PV fait du bon travail pour garder ses membres en les choyant. C'est pourquoi nous peinons à comprendre que des sections d'actifs tentent de convaincre leurs collègues qui partent en retraite de ne pas passer à la PV.

La force des sections d'actifs est dans les thèmes comme la durée du travail ou les salaires, moins dans la prévoyance vieillesse et l'encadrement des aînés. La PV attend des sections d'actifs plus de soutien pour le passage chez nous et peut-être aussi qu'elles nous invitent à une assemblée pour pouvoir leur présenter la PV.

Assemblée des délégué-e-s PV

Roland Schwager a salué les délégué-e-s et les invités à la 102e AD de la PV. Le rapport annuel et les comptes ont été approuvés à l'unanimité, avec des applaudissements pour ceux qui les présentaient. Le budget 2022 a aussi été approuvé. Jean-Michel Gendre a été élu président de l'AD pour 2022/23 et Max Krieg nous représentera à la Commission des retraité-e-s de l'USS. Franco Panzeri entre à la CG-PV comme suppléant. Andrea-Ursula Leuzinger et Jean-Bernard Egger ont remis leurs postes et ont été chaleureusement applaudis. Malheureusement Andrea-Ursula, Jean-Bernard et Ruedi Flückiger n'étaient pas présents, ils seront invités à la prochaine AD à Brigue et nous espérons qu'ils seront alors parmi nous.

Les FVP restent d'actualité. Il manque toujours quelques détails sur l'entente intervenue. Il s'agit entre autres du dépôt de l'AG-FVP en cas de maladie. Les dossiers FVP en suspens au Comité central, entre autres le paiement de l'AG-FVP avec la Reka-Card, vont maintenant être réanimés.

Le dénommé Joseph Bachmann a lancé une nouvelle initiative «Oui à des rentes équitables et sûres». Cela sonne bien. Mais il s'agit entre autres de pouvoir adapter les rentes en cours – et par les temps qui courent ce serait plutôt vers le bas que vers le haut. Et n'oubliez pas qu'on augmente des rentes qui auraient été réduites, il y aurait d'innombrables raisons de ne pas le faire.

Le caissier central Egon Minikus a amené deux brochures de l'ATE sur la mobilité des aîné-e-s. Walter Merz souhaite que des étuis soient à nouveau disponibles pour l'agenda SEV; avec la pénurie de courant qui menace, certains membres pourraient repasser de l'agenda électronique à la version papier.

La présidente du jour Ruth Schweizer peut mettre un terme à l'AD-PV, remercier les traducteurs et les délégué-e-s pour leur participation et leur discipline. Merci aussi au personnel de l'hôtel pour ces deux belles journées à Brenscino.

RPV

Danilo Tonina nouveau président

RPV Danilo Tonina a ouvert la séance du comité central commune avec la conférence des présidents qui s'est déroulée au Seehotel à Bönigen. Danilo déplore la situation particulière que nous vivons actuellement, en raison du Covid-19. Il salue les membres CoCentr, les membres du comité central, ainsi que les présidents de section ou

boîte à lunch en bambou peut être commandée auprès de Fabbio Winiger pour une action de recrutement. Les actions de recrutement organisées à RBL et devant la gare de Zurich ont été bien fréquentées. De nouvelles adhésions ont été enregistrées. Une action de recrutement est prévue au dépôt G à Zurich.

La sous-fédération RPV félicite sincèrement Valérie Solano élue à la vice-présidence au SEV.

Les profils professionnels de la production CFF Cargo sont actuellement réévalués. Cette révision minutieuse prend du temps. Tous ceux qui ont terminé la formation d'examineur chargements et wagons (PWL) en 2021 reçoivent une prime cette année. Il n'a pas encore été décidé comment les primes seront réglementées à l'avenir.

Le projet Pro Time chez CFF Cargo, accord sur la répartition annuelle pour le personnel des locs et de la manoeuvre, a abouti. C'est la première fois que le personnel de la manoeuvre dispose d'une réglementation uniforme dans toute la

Suisse en matière de répartition annuelle et de modifications. La répartition annuelle publiée sert de base. Lorsque, pour des raisons de service, il n'est pas possible d'attribuer certains tours dans la répartition permanente, le personnel devra être informé au plus vite, mais en tous les cas avant la fin de service, respectivement au plus tard à 17 heures la veille, sur la façon dont il travaillera le lendemain.

Pour le groupe CFF, le comité spécialisé Communication de la manoeuvre présente une vision inter-divisions end-to-end de la communication actuelle et future pour la manoeuvre.

Sopre est le sujet qui engendre le plus de discussions à la division Production Voyageurs, en voici quelques extraits: Sopre, c'est bien quand tout fonctionne, mais les changements à court terme sont difficiles à mettre en oeuvre. Parfois, on ne sait pas comment on devra travailler dans deux semaines. Personne ne sait ce que l'autre fait. Trop peu de temps est prévu dans la planification pour le travail.



CCT CGN

Avancées, sur fond d'absences

Yves Sancey Les discussions sont actuellement en cours entre le SEV et la direction en vue du renouvellement de la CCT CGN qui concerne tout le personnel – 216 personnes en 2019 – de la Compagnie générale de navigation sur le Lac Léman. Il s'agit surtout d'un toilettage.

Bien que les discussions ne soient pas encore terminées, on peut déjà faire un premier bilan jugé «plutôt positif» par Mathias Gay-Crosier, capitaine et président de la section VPT-Lac Léman. «Jusqu'à présent, nous avons pu maintenir et même renforcer certains acquis. En raison du contexte sanitaire, il est difficile d'espérer monts et merveilles», ajoute-t-il. «On peut estimer que certaines choses, au niveau du temps de travail, ont été renforcées. Il reste néanmoins un certain nombre de points qui doivent être encore discutés» précise Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical SEV en charge de la CGN.

Système salarial à revoir

Les discussions devront encore porter sur le système salarial qui doit être revu. Il n'est pas encore l'objet de la négociation, mais, comme le dit Etique, «le SEV espère qu'il permettra d'améliorer systématiquement les conditions d'engagement, qui sont un peu obsolètes aujourd'hui, et donc l'attractivité des métiers de la navigation». «La grille salariale n'est plus à jour avec l'évolution des professions» confirme Gay-Crosier.

La nouvelle CCT devrait être signée pour entrer en vigueur le 1er janvier 2022, hors grille salariale qui nécessitera encore un certain nombre de discussions. «La date de 2024 a été évoquée pour la grille, mais les choses doivent aller plus vite car nos collègues attendent depuis trop longtemps une revalorisation» prévient Etique.

S'il est confiant sur la négociation de la CCT, le capitaine Gay-Crosier tire néanmoins la sonnette d'alarme: «Le point noir, c'est le taux d'absence cet été. Nous sommes à env. 10% de taux pour cet été, voire plus certains jours! Cet automne on a des capitaines qui ont dû fonctionner comme contrôleurs sur des bateaux. Un week-end, ce sont deux bateaux qui ne sont pas sortis. Le *navibus* et le *Col-Vert* ont navigué durant la saison estivale plusieurs fois sans caissiers à bord»

raconte Gay-Crosier. À l'instar des CFF et sa pénurie de mécaniciens de loc, la CGN est à la limite avec le personnel et toute absence se fait rapidement ressentir. Son collègue au comité, Lionel Simonin, explique: «Jusqu'à-là, la conscience professionnelle des collègues a permis de pallier les absences en rappelant des gens en congé pour que le bateau sorte. Mais là, on appelle et les gens n'en peuvent déjà plus.»

Manque d'anticipation

A la décharge de la nouvelle direction, précisons qu'elle hérite d'une situation où des décisions n'ont pas été prises. La pénurie actuelle s'explique par un manque d'anticipation. La flotte de bateaux s'agrandit et la desserte augmente, mais il manque notamment de caissiers, de timoniers et de capitaines. Ce sont des filières longues: jusqu'à 15 ans pour former un capitaine vapeur. Il y a donc urgence puisqu'il y aura deux bateaux à vapeur qui reprendront du service l'été prochain, dont *Le Rhône*, suivis de deux nouveaux bateaux à technologie hybride dès 2023 pour le premier et l'année suivante pour le second et s'ajoute une nouvelle ligne régulière pour 2024!

«Le SEV est vraiment inquiet quant à la gestion des ressources navigantes dans l'entreprise. Le partenaire social est attaché aux filières pour la qualité, l'expérience et la sécurité, au service aux voyageurs, qui font le succès de la CGN dans un métier tant soumis aux caprices de la météo» prévient Etique. «Au-delà du manque d'anticipation en termes d'effectifs, de formation et de relève, il y a l'enjeu pour la CGN, qui n'est plus l'entreprise familiale d'hier, de ne pas verser dans une spécialisation des métiers. Si le personnel navigant est attaché à son métier, c'est aussi parce qu'il répare le bateau pendant l'hiver» résume Etique. Il y a un équilibre fragile entre le temps passé à la navigation et aux chantiers qui permet l'hiver des récupérations en termes de fatigue et d'heures de travail. «On tient à cette double fonction qui permet d'avoir deux métiers en un qui permettent de tenir sur la longueur» explique Simonin. Que la compagnie prenne le bon cap, fasse baisser le roulis en mettant fin à la pénurie de personnel et elle retrouvera sa vitesse de croisière!

IMPRESSUM

SEV – le journal du Syndicat du personnel des transports paraît toutes les trois semaines. ISSN 2624-7828
Tirage: 9 339 ex. (total 36 256 ex.), certifié REMP au 6 octobre 2020
Editeur: SEV, www.sev-online.ch
Rédaction: Vivian Bologna (rédacteur en chef), Chantal Fischer, Markus Fischer, Françoise Gehring, Michael Spahr, Anita Merz, Patrizia Pellandini Minotti, Yves Sancey, Tiemo Wylder
Adresse de la rédaction: Journal SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Bern 6; journal@sev-online.ch; 031 357 57 57
Abonnements et changements

d'adresse: mutation@sev-online.ch, 031 357 57 57. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.–
Annonces: Fachmedien, Zürichsee Werbe AG, Laubisrüti 44, 8712 Stäfa; SEVzeitung@fachmedien.ch, 044 928 56 11, www.fachmedien.ch
Pré-presses: CH Regionalmedien AG, www.chmediafachmedien.ch
Imprimerie: CH Media Print AG, www.chmediaprint.ch

Le prochain journal paraîtra le 26 novembre 2021.

Le délai pour les annonces est fixé au lundi 15 novembre à midi, celui de l'agenda au 16 novembre à midi.

ANGLE DROIT

Certificat médical: Les 5 questions les plus fréquentes



Assistance juridique SEV
journal@sev-online.ch

Salaire contre travail : Ce principe trouve son exception lorsque l'employé est absent pour cause de maladie. Par conséquent, le congé de maladie soulève toujours des questions qui sont soumises au service juridique du SEV. Nous avons compilé les cinq questions les plus fréquemment posées.

1. Pendant ma maladie, je suis injoignable, n'est-ce pas ?

Pas tout à fait : vous devriez déjà donner un signe de vie. Votre employeur organise l'entreprise et les processus de travail. Ils ont besoin de certaines informations de votre part, comme le degré de votre incapacité de travail et la durée de votre maladie ou la durée prévue de votre maladie. Cela signifie également que votre employeur ne s'intéresse qu'à votre incapacité de travail et non à votre maladie. Vous ne devez donc pas répondre aux questions sur ce dernier point.

Dans ce sens, vous avez tout intérêt à informer votre employeur le plus tôt possible. Informez votre employeur non seulement de votre absence du travail, mais aussi de la manière et du moment où vous pouvez être joint pendant cette période. Si vous n'aimez pas les appels ou les visites personnelles de votre supérieur, faites-lui savoir que vous ne le souhaitez pas.

2. Quand dois-je présenter un certificat médical ?

Dans la plupart des cas, le contrat ou le règlement du personnel précise quand un certificat médical doit être présenté. Si ce n'est

pas le cas, un certificat médical est généralement exigé après trois ou quatre jours d'absence. Toutefois, il peut arriver que votre employeur demande explicitement un certificat médical dès le premier jour de maladie. Ceci est permis. C'est souvent le cas si l'employeur a toutes les raisons d'en douter en raison de l'augmentation des absences.

En revanche, il n'est pas admissible que votre employeur ait soudainement l'idée de demander un certificat médical des semaines ou des mois après l'absence.

Évitez les certificats médicaux antidatés! Ces certificats ne sont pas dignes de confiance et, dans certaines circonstances, peuvent être faussement certifiés. S'il n'y a pas de médecin à proximité ou si un rendez-vous chez le médecin ne peut être fixé immédiatement, informez-en votre employeur et cherchez avec lui une solution pour obtenir le congé de maladie.

3. Ne suis-je pas autorisé à quitter la maison à cause du certificat du médecin ?

En principe, vous ne devez ni traverser ni retarder votre processus de guérison. Toutefois, cela ne signifie pas que vous devez être confiné au lit pendant des jours. Votre certificat médical ne concerne que votre activité professionnelle. Vous êtes libre de vaquer à vos occupations quotidiennes, pour autant qu'elles ne nuisent pas à votre rétablissement.

4. Puis-je ne plus partir en vacances à cause du certificat du médecin ?

En principe, la maladie et les vacances s'excluent mutuellement. Après tout, si vous êtes malade, vous ne vous rétablissez généralement pas. Si vous voulez partir en vacances malgré votre congé de

maladie, vous avez besoin non seulement d'un certificat médical, mais aussi d'un certificat de capacité de vacances. Il suffit que votre médecin confirme que vous êtes apte à partir en vacances dans le certificat médical correspondant. Votre employeur peut alors supposer que vous êtes encore capable de récupérer malgré votre congé de maladie et facturera vos vacances en conséquence comme des jours de congé et non comme des jours de maladie.

Attention: Soit vous êtes en pleine forme pour les vacances, soit vous ne l'êtes pas du tout. Un certificat attestant que vous êtes partiellement apte aux vacances n'est pas recevable.

5. Mon superviseur ne croit pas que je suis malade. Comment puis-je le lui prouver ?

Vous ne prouvez pas votre maladie, mais votre incapacité à travailler. Un certificat médical n'est pas le seul moyen de le faire, mais c'est le meilleur. Le certificat médical est un document délivré par un professionnel de la santé. Il a donc un pouvoir de témoignage et de persuasion. Si votre employeur n'est pas convaincu par le certificat médical, il peut ordonner un examen par son médecin conseil ou un médecin de son choix. Les coûts en sont supportés par l'employeur.

La crédibilité de votre certificat médical dépend aussi, dans une certaine mesure, de vous. Etes-vous loyal et prêt à performer? C'est louable. Mais cela ne signifie pas que vous devez réfuter le certificat de votre médecin et venir travailler quand même - même pas à l'heure! Votre employeur est tenu par son devoir de diligence de s'en tenir au certificat du médecin. Il est important de rester ferme et de ne pas se laisser convaincre. Il suffit de se référer au certificat du médecin.

PV GENÈVE

Que de (sou)rires



PV Genève « Nous partîmes 300 mais par un prompt renfort nous nous vîmes 34 en arrivant au port ». Une chambre réduite mais de qualité pour accueillir M. Douab de Pro Senectute Genève lors de notre AG.

Il a présenté les nombreuses présentations, gratuites pour les personnes âgées. Notre vice-président central PV Jean-Pierre Genevay nous a parlé des FVP (un beau succès du SEV et de la PV) et des autres

actualités syndicales. Il a relevé l'élection à la vice-présidence du SEV de notre secrétaire genevoise Valérie Solano. Félicitations ! Notre comité sera renforcé par l'arrivée de Gérard Macheret. La nouvelle commission de gestion se composera de Francis Schorderet, Claude Morier et Chantal Nagel. Après débat, l'assemblée manifeste son accord à d'éventuelles sorties alternatives en car. Outre l'AG, la PV Genève a mis sur pied un nouveau **Café des dames seules**. L'Université ouvrière nous a accueillis le 5 octobre dans un lieu inhabituel : au sous-sol de l'UOG car la cafétéria n'a pas encore rouvert ses portes, Covid oblige. Ceci n'a pas empêché les 13 collègues et le comité de partager un bon moment de convivialité et d'échanger tant de souvenirs. Un café, un thé ou un verre de bon vin et l'ambiance faisait oublier le local. Il y a aussi eu les nouvelles de la vingtaine de dames qui avaient dû s'excuser. Merci aux participantes et, espérons-le, rendez-vous au 7 décembre pour la fête de Noël de la section.

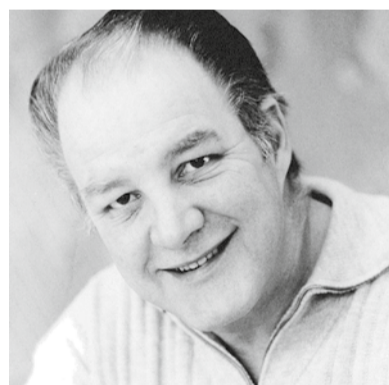
PV Biel-Bienne. Pour atteindre l'apogée de la randonnée d'automne qui était la visite des figures de bronze à l'extérieur de l'histoire de Jeremias Gotthelf nous avons marché, après avoir pris le café au restaurant Löwen à Grünenmatt, le long des rivières Grünen et Emme jusqu'à Lützelflüh. Au Ristorante Emmenbrücke, que l'on peut recommander, nous nous sommes bien ravitaillés avec des salades,

pizzas ou autres. Après la visite, la randonnée a continué à travers champs et forêts le long de l'Emme par des chemins naturels jusqu'à Hasle-Rüegsau. Avant la dislocation du groupe des 17 participants et le retour dans son chez-soi respectif, des remerciements ont été adressés à Emmi et Fritz Lerch pour la bonne organisation. Le but de la randonnée 2022 n'est pas encore connu.

rencontré à des manifestations et actions du SEV. Il avait beaucoup de plaisir à voyager et était souvent en route, tout au long de sa vie.

En tant que président central, Jakob Tribelhorn faisait partie de l'ancien comité directeur du SEV. « Il avait de l'influence dans cet organe et son avis était toujours tenu en haute estime », se souvient le président SEV Giorgio Tuti. « J'ai connu Jakob à fin 1997. C'était une personnalité marquante avec une aura particulière. Par sa manière d'être et son action, il représentait le modèle à suivre pour les jeunes syndicalistes. » « J'ai connu plus intimement Jakob en novembre 1998, à l'occasion d'une assemblée d'arrondissement II à Bellinzone lors de laquelle je fus élu représentant d'arrondissement II et membre du comité central ZPV, se rappelle le président central ZPV Ralph Kessler. Jakob menait les affaires et les séances de la ZPV de manière très minutieuse et nous demandait à nous aussi d'avoir de la discipline. Il fallait beaucoup pour le faire sortir de son calme apparent. Avec sa sérénité et sa manière bien particulière de réagir, il est toujours parvenu à faire face aux membres de la ZPV et à affronter les CFF en franchissant des flots parfois houleux. Il a chaque fois pu ramener sa barque sur la terre ferme, même dans les dossiers les plus exigeants. J'ai toujours admiré Jakob pour son adresse dans les négociations, nous avions tous un très grand respect pour lui. Il savait également fêter dûment les succès obtenus ! Il aimait prendre soin de notre si belle amitié. Pour nous, les jeunes membres du comité central, il était comme un père, toujours présent à nos côtés pour nous prodiguer de bons conseils. Nous perdons une personne fantastique, un collègue inestimable et un réel ami. »

Cher Jakob, tu resteras à jamais dans nos mémoires !



© ALEXANDER EGGER

SEV Après une grave maladie de courte durée, Jakob Tribelhorn, ancien président central du personnel des trains, est décédé le 13 octobre dernier, trois semaines avant son 74e anniversaire. De nombreux collègues du SEV lui ont rendu un dernier hommage lors de la cérémonie funèbre du 21 octobre à Volketswil (ZH). Nous adressons nos sincères condoléances à son épouse de longue date Zorica, à son fils, à sa fille et à ses petits-enfants.

Jakob Tribelhorn a fait tout d'abord un apprentissage d'agent de poste, avant de commencer en février 1967, à l'âge de 19 ans, un apprentissage de contrôleur. Après quelques jours aux CFF, il a adhéré au SEV, recruté par son maître d'apprentissage. Trois ans plus tard, il a été élu au comité de la section ZPV Zurich dont il est devenu le vice-président en 1974. Il a assumé par la suite plusieurs autres fonctions syndicales. En 1984, il a été nommé chef de train et il a remporté les élections à la présidence centrale de la ZPV, fonction qu'il a occupée dès le mois de mai 1985. Dès 1991 il a dû s'attaquer à de grands défis, comme l'introduction de l'exploitation sans agent de train en trafic régional et à l'engagement « d'assistant-e-s de train » – qui a soulevé la colère de beaucoup de collègues et dont la fonction a été supprimée par les CFF quelques années plus tard – ainsi

qu'à la fermeture d'un grand nombre de dépôts d'agents de train. Jakob a joué un rôle très actif dans la mise sur pied de la commission du personnel après la conclusion de la première CCT CFF et dès son introduction en 2001, il est devenu co-président de la CoPe Voyageurs puis, dès le 1er janvier 2005, également de la CoPe Groupe. En 2004, grâce au profil professionnel du personnel d'accompagnement des trains, la ZPV a obtenu une classification plus élevée pour l'ensemble de la catégorie professionnelle. Un autre succès fut celui des réglementations sectorielles de la durée du travail (BAR). Après le départ à la retraite de Jakob à fin novembre 2006 et sa remise de la présidence centrale à la fin de cette année-là, il est resté quelques temps président de la section VPT Sihltal et membre du Conseil d'administration de SEV Assurances. On l'a encore souvent

Sections

6.11

Bau Arc lémanique

Enfin !!! La situation actuelle nous permet de vous convoquer à l'Assemblée d'automne du samedi 6 novembre 2021, de 10h15 à 13h. Qui aura lieu à la maison Provins Valais, Rue de l'Industrie 22, 1950 Sion (au sud de la gare de Sion), ou pour ceux qui ne pourraient pas se déplacer, via ZOOM (le lien de connexion vous sera envoyé ultérieurement par email). Notre réunion se poursuivra autour d'un repas au même endroit.

18.11

SEV-tpf

L'assemblée générale d'automne a lieu le 18 novembre à 19h30 à Fribourg, à la salle de la Grenette. Le comité de la section vous prie de vous munir d'un pass sanitaire valable et de vous inscrire jusqu'au 11 novembre au 078/748.38.21 ou par mail à quaglia.stephane@gmail.com afin de répondre aux règles sanitaires en vigueur.

23.11

ZPV Ouest

L'assemblée romande ZPV a lieu à la Ferme du Lignon dès 9h30 (51B Route du Bois-des-frères, 1219 Le Lignon). Bus no 9 arrêt « Lignon-cité ». Nous terminerons cette assemblée par un cocktail dinatoire, 45 fr. par personne, tout inclus. Au programme: l'introduction par le président de la section ZPV Genève Anthony Rizzo, l'exposé de Benoit Pavageau, directeur des transports collectifs au Département des Infrastructures à Genève, et l'actualité ZPV par le président central Ralph Kessler. La future vice-présidente SEV Valérie Solano et le secrétaire syndical René Zürcher seront aussi présents. Merci de vous inscrire par mail jusqu'au 12.11 à geneve@zpv.ch ou antho.rizzo@gmail.com.

26.11

Bau Arc jurassien

Chers membres, au nom du comité de section vous êtes cordialement invité à l'assemblée générale qui aura lieu à l'hôtel de la Gare à Montmolin à 10h45, pour y participer merci de vous inscrire d'ici le 20 novembre 2021 auprès du secrétaire Daniel

Hauri à l'adresse suivante : daniel.hauri66@bluewin.ch ou par téléphone 079 225 46 82.

PS. Le pass sanitaire est obligatoire

23.11

VPT Lac Léman

Assemblée générale de la section VPT Lac Léman du 23 novembre à 16h15 au chantier naval d'Ouchy.

25.11

PV Fribourg

L'assemblée d'automne aura lieu le 25 novembre à 10h, au restaurant de l'Aigle Noir à Neyruz. Veuillez vous inscrire à l'arrivée auprès du comité et retirer votre agenda SEV 2022. L'ordre du jour sera sur les tables. Au terme de l'ordre du jour, Pierre-Yves Maillard, président de l'USS et conseiller national, nous entretiendra de l'actualité syndicale et répondra à vos questions. Dès 12h15: repas de midi avec, au menu : salade, rosbief et frites, meringue et glace, café. Le repas, les eaux minérales sur les tables et les cafés sont pris en charge par la caisse de la section. Le vin et les autres boissons sont à payer au personnel du restaurant. Nous vous invitons à porter un masque hygiénique et à vous désinfecter les mains dès votre arrivée sur place et à vous munir de votre certificat sanitaire obligatoire avec carte d'identité. Inscription (conjoint-e bienvenu-e) jusqu'au 15.11 au secrétaire, Jean-Louis Scherz, soit par e-mail : jlscherz@bluewin.ch ou par téléphone/SMS au 079 252 02 51.

8.12

PV Vaud

La fête de Noël a lieu le 8 décembre à 14h à la salle Cazard, Pl. du Marché 15, à 5' du M2, station Riponne-Béjart. L'Ensemble musical La Méridette ouvrira les festivités. Nous remettons ensuite l'insigne de fidélité aux membres ayant 40 ans d'appartenance au SEV et honorons tous les jubilaires 2021, pour 50, 60 et 70 ans de sociétariat. Notre collègue Pierre-Alain Combremont, nous apportera son traditionnel message de Noël. Nous évoquons aussi les activités 2022 et en particulier la journée festive pour oublier le Covid, le 23 juin. La 2e partie sera animée par Sylvie Delalande, humoriste venue de l'est vaudois avec son spectacle, « Démon de midi ». Comme d'habitude, friandises et boissons vous tendront les bras. Certificat Covid obligatoire. Nous vous attendons nombreux à ces retrouvailles. Les partenaires sont cordialement invité-e-s. Nous souhaitons d'ores et déjà une bonne fin d'année aux absent-e-s, ainsi qu'à vos familles et tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2022.

Agenda

DÉCÈS

Aellen Erna; 1930; veuve de Harro, Morat, PV Biel-Bienne.

Annen Marie-Louise; 1933; veuve de Raymond, Morges, PV Vaud.

Bruttin Amalia; 1929; veuve d'Alfred, Grône, PV Genève.

Chevalley Jean-Daniel; 1941; employé d'exploitation, Petit-Lancy, PV Genève.

Curchod Jean-Pierre; 1946; employé d'exploitation, Arnex-sur-Orbe, PV Vaud.

Gex Gilberte; 1924; veuve d'Eugène, Vufflens-la-Ville, PV Vaud.

Grandjean Michel; 1939; ancien

président APV Romandie

Hiltbrand Janine; 1945; agente de roulement, Fribourg, VPT tpf.

Martin Josette; 1931; veuve de Georges, Yverdon-les-Bains, PV Vaud.

Rossel Eric; 1963; technicien, Neuchâtel, TS Romandie.

Röthlisberger Max; 1953; employé d'atelier, Bienne, PV Biel-Bienne.

Schnydrig Johann; 1935; employé de manoeuvre Naters, PV Valais.

Visinand Willy; 1925; mont spéc, Echandens-Denges, PV Vaud.

Volery Claude; 1932; chef de train, Lausanne, PV Vaud.

Vouillamoz Janine; 1924; veuve de Romain, Renens VD, PV Vaud.

SYNDICATS, ONG ET GAUCHE MOBILISÉS CONTRE BOLSONARO

La faim est de retour au Brésil



Guy Zurkinden, « Services publics »
(journal romand du SSP-vpod), 15.10.

Il y a peu modèle en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire, le Brésil a de nouveau faim. Dans la rue, mouvements populaires et syndicats dénoncent la misère et l'inflation semées par le gouvernement Bolsonaro – qui rêve d'un coup d'Etat.

Les images font mal. Dans un quartier de la zone Sud, la plus aisée de la ville de Rio de Janeiro, un camion s'arrête. Aussitôt, une file se forme. Femmes et hommes commencent à fouiller un tas d'os, à la recherche de bouts de viande. Le véhicule transporte des restes vers une firme qui les transforme en nourriture pour animaux domestiques, ou en savon. « Il y a quelques années, les personnes me demandaient un bout d'os pour leur chien. Aujourd'hui, c'est pour se nourrir », témoigne le chauffeur.

Saut en arrière

Les images, prises fin septembre pour le journal brésilien *Exame*, ont fait le tour du pays. Elles sont le reflet d'un terrible recul. En 2014, le Brésil quittait la « carte de la faim » de l'ONU. Le résultat du programme *Faim zéro*, mis sur pied dès le premier mandat du président Luiz Inácio Lula da Silva (2003-2011).

Six ans plus tard, en 2020, la faim touchait à nouveau 19 millions de Brésiliennes et Brésiliens. En deux ans, ce nombre a augmenté de

85%. La consommation de viande a atteint son niveau le plus bas au cours des trois dernières décennies. Et 116 millions de personnes (plus de la moitié de la population) se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire. Tandis qu'un enfant sur trois souffrait d'anémie.

La nourriture s'envole

Le retour de la faim n'est pas le reflet d'une crise de la production agricole. Au contraire. Les exportations de l'agrobusiness, qui pèse près du quart du Produit intérieur brut (PIB) brésilien, atteignent des records. Soja, maïs et riz en tête.

Les raisons sont ailleurs: le taux de chômage élevé (plus de 14%) et la précarité du travail – plus de 40% des travailleuses et travailleurs sont actifs dans le secteur informel – se combinent au renchérissement brutal du prix des biens alimentaires de base – riz, haricot, lait, viande –, du gaz (utilisé pour cuisiner) et de l'essence.

« Les gens ont faim parce qu'ils n'ont pas assez d'argent pour acheter leur nourriture », confirme João Pedro Stedile, le dirigeant du Mouvement des travailleurs ruraux sans-terre (MST), un des plus importants mouvements sociaux du pays.

En juin 2020, le MST a proposé une série de mesures urgentes visant à contrer le retour de la faim. Pour stimuler emploi et production alimentaire, il proposait la distribution immédiate de grandes extensions de terres improductives

à des familles paysannes, ainsi que la relance des programmes d'aide à l'agriculture familiale – au Brésil, c'est elle qui nourrit une majorité de la population.

« Double génocide »

Aucune de ces propositions n'a été reprise. Au contraire. Lié aux grands propriétaires terriens, le gouvernement Bolsonaro a coupé les vivres aux politiques publiques visant à garantir la sécurité alimentaire. « Au génocide de la pandémie s'ajoute celui de l'assiette vide », dénonce Frei Betto. Ce théologien de la libération, écrivain renommé et ancien résistant à la dictature militaire, sait de quoi il parle. Il a été un des initiateurs du programme *Faim zéro*.

« Bolso-carro »

Dans les manifestations qui réclament la destitution du président d'extrême-droite, le slogan « *Bolso-carro* » (*carro* veut dire cher en brésilien) côtoie désormais celui de « Bolsonaro le génocidaire » – faisant référence à la politique négationniste de ce dernier face à la pandémie, qui a déjà causé plus de 600 000 morts. La dernière mobilisation, le 2 octobre, a réuni plusieurs centaines de milliers de personnes dans 300 villes. Pour la première fois, mouvements populaires, syndicats et partis de gauche étaient soutenus par une partie de l'opposition de droite.

La popularité du président est en baisse. Les scandales s'accumulent sur son clan – les *Pan-*



« Tout est cher », la faute à Bolsonaro : dehors !

dora Papers viennent de révéler que le ministre de l'économie, Paulo Guedes, planque des millions dans des paradis fiscaux – et les sondages donnent Bolsonaro clairement perdant s'il devait affronter Lula lors de la présidentielle, dont le premier tour est agendé au 2 octobre 2022.

Un coup à la Trump ?

Mais l'ex-capitaine n'a pas dit son dernier mot. Le 7 septembre dernier, au cours de la journée qui célèbre l'indépendance du Brésil, il a fait planer la menace d'un coup d'Etat devant des dizaines de milliers de partisans-e-s galvanisé-e-s, à São Paulo et Brasília – avant d'amorcer un recul tactique, quelques jours plus tard.

La bataille s'annonce encore longue et incertaine. Surtout pour les millions de pauvres qui luttent quotidiennement pour remplir leur assiette.



DÉSIR DE MER

Jörg Matter

L'impossibilité de voyager liée à la pandémie depuis un an et demi m'a donné envie d'aller à la mer.

Les photos de voyages précédents comme celui-ci fournissent une petite consolation pendant cette période. Il montre la plage de Jurmala

en Lettonie (près de la capitale Riga) par une journée venteuse et donne une impression d'immensité et de fraîcheur, renforcée par le mobilier bleu clair.

J'ai immédiatement l'impression de pouvoir respirer plus librement ...

?

QUIZ

Es-tu incollable?

1. Pendant quelle période Jakob Tribelhorn était-il président central ZPV ?

- a. 1985–2006
- b. 1970–1999
- c. 1980–2010
- d. 1980–2003

2. Depuis le début de l'année, combien de nouveaux affiliés la VPT a-t-elle recrutés (état : 30 septembre 2021)?

- a. 200
- b. 420
- c. 395
- d. 207

3. Combien de décès la pandémie a-t-elle causé au Brésil ? Plus de...

- a. 1 million
- b. 200 000
- c. 600 000
- d. 350 000

4. Sur quel sujet y a-t-il deux nouveautés dans les cours SEV/Movendo ?

- a. Yoga pour le personnel des transports publics
- b. Cuisson rapide avec les micro-ondes
- c. Recrutement
- d. La garde d'enfants

Tu peux participer en envoyant ta réponse avec la solution et tes coordonnées d'ici le **mardi 16 novembre 2021**.

Par e-mail: mystere@sev-online.ch
Sur internet: www.sev-online.ch/quiz
Par carte postale: SEV, Quiz, Postfach, 3000 Bern 6

Le/la gagnant-e sera tiré-e au sort parmi les bonnes réponses et remportera **des bons d'achats de livres d'une valeur de 40 fr.**

Son nom sera publié dans le prochain numéro du journal. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Solution du quiz N°12/2021: b/c/b/c/c

C'est Stefan Erb, Hettlingen, membre de la LPV Nordostschweiz, qui remporte des chèques Reka d'une valeur de 40 francs.

SUR LES TRACES DE ...

Sandro Bonomi, chauffeur de bus



Sandro Bonomi, président de la Commission du personnel auprès des Transports publics luganais.

Françoise Gehring
francoise.gehring@sev-online.ch

Dans un monde rempli de bavards qui parlent pour ne rien dire, Sandro Bonomi est un homme qui cultive plutôt l'art de la réflexion et qui choisit ses mots avec soin et pondération. Elu le 13 octobre au comité national de la branche bus de la VPT, Sandro Bonomi occupe aussi depuis quelques années le poste de président de la commission du personnel aux TPL.

Sandro parle peu mais il est vivace et précis. Il a une grande capacité d'écoute qui lui a permis de développer de bonnes aptitudes analytiques et de synthèse. Avant de travailler aux TPL (Transports publics de Lugano) où il est arrivé en 2008, Sandro était entrepreneur. Il était propriétaire d'un établissement public et connaît dès lors très bien le poids des responsabilités et l'importance des relations interpersonnelles.

Son expérience du contact avec la clientèle au quotidien lui rend service dans son métier actuel de conducteur de bus. «Les relations avec les usagers des transports publics ne sont pas très différentes de celles que l'on a avec la clientèle d'un bar». Sandro nous raconte que l'expérience qu'il a acquise lui a donné les moyens de comprendre les humeurs des gens. «En général, il faut apprendre à répondre à l'agressivité et la

malhonnêteté en contrôlant ses nerfs. Ce qui n'est pas toujours facile!», poursuit-il. Il explique qu'il faut garder son sang-froid et un esprit lucide «contre l'usure de la vie moderne» (il cite ce slogan publicitaire d'un célèbre apéritif italien). «Et la pandémie ne nous a pas rendus meilleurs.» On comprend à l'écouter que le chauffeur de bus est devenu en quelque sorte un paratonnerre ambulante. «Notre travail est un métier difficile. Il faut avoir le sens des responsabilités, une grande concentration, la capacité d'anticipation, de bons réflexes. Mais c'est aussi un beau métier que chacun de nous exerce avec passion, et qui peut nous donner beaucoup de satisfaction!» nous explique Sandro Bonomi.

Sandro a adhéré au SEV il y a deux ans et est immédiatement devenu un membre actif: «Je me suis rendu compte que les exigences du personnel étaient nombreuses et qu'il fallait donner des réponses ponctuelles aux problèmes quotidiens liés à la profession. Les syndicats ne peuvent pas être tous les jours présents dans les entreprises alors j'ai pensé, poussé par mes collègues, que je pouvais contribuer en me portant candidat pour la commission du personnel. Commission que je préside actuellement. Les syndicats et les commissions du personnel ont deux rôles bien distincts mais ils sont fondamentalement complémentaires. L'important c'est d'avoir le contact constant. Et au SEV j'ai trouvé ce que je recherchais: le professionnalisme, la compétence dans

le secteur des transports publics, l'écoute, l'ouverture et les relations constructives. C'est en unissant nos forces et en mettant en commun nos idées que nous pouvons trouver les solutions», nous confie Sandro Bonomi.

Sandro Bonomi, nous l'avons dit, n'aime pas les grands discours inutiles. L'engagement syndical est quelque chose de sérieux: «Je me rends compte que ce n'est pas facile parce que bien souvent, les représentants du personnel sont pris entre deux feux: d'une part il y a l'entreprise, d'autre part les travailleurs. Selon moi, il faut parvenir à faire une médiation afin de trouver une solution aux problèmes. Parce qu'au fond c'est ce que demande le personnel: des solutions aux problèmes et que les besoins soient pris en considération. Et inévitablement, l'équilibre entre les parties se trouve quelque part au milieu.» Dans son travail en tant que président de la CoPe, Sandro réunit les idées de tout le monde et essaie d'en faire la synthèse. «Nous ne demandons pas la lune mais nous défendons bec et ongles nos conditions de travail. Les horaires irréguliers sont difficiles à supporter», observe-t-il.

Sandro connaît très bien la CCT à laquelle il se réfère constamment. Il approuve aussi les résultats issus des deux sondages nationaux que le SEV a réalisés sur la santé des chauffeurs de bus. «Je peux confirmer qu'avec l'âge, les problèmes d'insomnie augmentent, de même que le stress,

les problèmes digestifs et les maux de dos. A la longue, la nature même de notre métier pèse inévitablement sur notre bien-être général.» Il considère que l'idée du SEV de proposer une table ronde sur le thème de la réinsertion professionnelle en cas de problèmes de santé est une très bonne initiative, mais il va plus loin: «Selon moi, il faut démarrer une sérieuse réflexion sur la retraite anticipée en prenant exemple sur le secteur de la construction. Je crois que lorsqu'on arrive à 60 ans et que l'on a passé sa vie dans les transports publics, on doit avoir l'option d'une retraite anticipée avec des garanties solides. Aux CFF, il existe des modèles de retraite desquels on pourrait s'inspirer». Mais pour l'instant, le prochain horizon est le comité technique sur la grille des salaires. «Nous avons pu renouveler la CCT jusqu'à la fin 2023 et cela a donné plus de sécurité dans une période très tumultueuse. Le comité technique sur la grille des salaires représente certainement un plus», convient le président de la CoPe.

Jeune grand-père, Sandro recharge ses batteries en faisant du sport et de longues promenades. Il trouve aussi le temps de lire et de suivre une formation personnelle en lien avec la santé et le bien-être: «Mes lectures m'aident à comprendre ce qui nous entoure. Souvent une personne t'agresse pour des problèmes qui sont les siens et non pas parce qu'elle est fâchée contre toi. Donc il faut apprendre à lâcher prise.»

PEOPLE EN RETRAITE

Bertschy

